



Périgueux, le 4 août 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

RÉSULTAT DE LA MISSION FLASH DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE CONCERNANT LES DÉGÂTS DUS AUX INTEMPÉRIES de JUIN 2022

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

Le Ministre de l'Agriculture a présenté mercredi 3 août les conclusions de la mission flash commandée après les épisodes de grêle qui ont fortement touché notre Département dans la nuit du 20 au 21 juin 2022.

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

Avec mon collègue Serge MERILLOU, j'ai accompagné sur le terrain les inspecteurs chargés de cette mission aux côtés notamment de la Chambre d'agriculture et de la FDSEA.

Nous avons beaucoup insisté sur le fait que cet épisode exceptionnel appelait des mesures financières exceptionnelles tant nous avons pu constater l'ampleur des dégâts pour les habitants et pour les agriculteurs dont certains ont tout perdu.

Nous avons demandé notamment :

- la création d'un fond d'urgence « social » comme l'ont géré la DDT, la MSA et la Chambre d'Agriculture en 2021
- l'exonération des charges sociales des exploitants les plus impactés
- l'étalement des emprunts bancaires
- la prise en charge des coûts liés au désamiantage des bâtiments touchés

Les 7 recommandations de la mission flash ne sont pas à la hauteur des dégâts exceptionnels subis par les exploitants. Que penser de la recommandation d'activer une crise départementale d'urgence quand la Dordogne l'a activé dès les premiers jours ?

Le fonds d'urgence exceptionnel de 40 millions d'euros (plafonné à 5000 euros par exploitation) est bien loin du compte. Le régime de CALAMITÉ AGRICOLE que nous avons instamment demandé n'est pas retenu.

Pour la sénatrice « *ces annonces faites en plein coeur de l'été, sont insuffisantes pour répondre à la détresse des agriculteurs qui subissent une succession de catastrophes climatiques, sanitaires et économiques.* » Elle reste donc mobilisée pour une meilleure reconnaissance du préjudice subi.

Contact presse : Bénédicte Brait 06 38 48 12 14

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

*

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85